

La Voix Du Quartier

Juillet 1999

N° 4

Éditorial

"La Voix du Quartier" se veut l'écho des demandes des habitants, de leurs réactions face à tel ou tel projet dont toutes les conséquences n'ont pas été prises en compte par les pouvoirs publics.

Elle rend compte de leur réalisation et permet une réflexion commune sur le devenir du quartier.

Tous les problèmes d'intérêt collectif peuvent y être abordés : sécurité, environnement, circulation, urbanisme etc.

C'est avec satisfaction et beaucoup d'espoir que notre équipe s'étoffe, que les jeunes viennent nous rejoindre avec un regard neuf et des idées nouvelles. Le quartier sera demain ce que nous aurons préparé aujourd'hui.

C'est ainsi qu'une commission locale d'urbanisme s'est mise en place dont les premiers travaux sont exposés en annexe au bulletin. Participez, répondez au questionnaire qui vous est proposé.

Beaucoup ont répondu à notre appel pour le nettoyage de printemps. Soyons encore plus nombreux pour le nettoyage d'automne.

Le quartier de la Gazelle sera ce que nous en ferons. En attendant, je vous souhaite de bonnes vacances.

GUY JUSTET



Sommaire

2

Le médiabus

Sans interdit : ça fait discuter

3456

Dossier spécial Urbanisme

7

Quelques nouvelles du quartier

Soyez des maîtres qui assurent

8

Nettoyage de printemps

Club Amitié de la Gazelle

BULLETIN DU COMITÉ DE QUARTIER
LES TROIS PONTS / LA GAZELLE & QUARTIERS ADJACENTS

06 RUE DES LOISIRS - 30000 NÎMES -

Le médiabus

Jeudi après midi si vous suivez la route d'Uzès vous ne pouvez pas le manquer. Au bas de la rue des Trois Ponts, près de l'arrêt de car, il est à votre service de 15h30 à 17h15, du 31 août au 14 juillet. Qui donc ? Le Médiabus urbain qui vous apporte à domicile ou presque un grand choix de livres, de bandes dessinées, de revues, de CD et de vidéo cassettes.

Ce service est gratuit. Pour en bénéficier il suffit de présenter dans n'importe quelle bibliothèque de la ville ou dans le Médiabus, une photo, une pièce d'identité, un justificatif d'adresse (quittance EDF, téléphone etc) et pour les enfants de moins de 14 ans, une autorisation parentale. Une carte de lecteur valable dans toutes les bibliothèques vous sera délivrée rapidement. Elle vous permettra d'emprunter 4 livres, 2 revues, 1 cassette vidéo et 1 CD pour une durée de 3 semaines maximum. Le Médiabus s'adresse à tous, des plus petits aux aînés à qui il propose aussi des ouvrages imprimés en gros caractères. Le budget annuel s'élève à 50 000 francs pour les livres, 20 000 francs pour les CD, 15 000 pour les vidéos et 5 000 francs pour les revues. Les titres des ouvrages sont sélectionnés par un centre d'acquisition, au cours de réunions bimensuelles. Les disques et cassettes sont choisis par les bibliothécaires du Médiabus. D'après le spécialiste en BD, la demande est très forte et variée au niveau des enfants, elle est plus ciblée pour les adultes.

Compte tenu du rythme des acquisitions, l'ensemble du stock du Médiabus est renouvelé tous les deux ans. Chaque semaine 50 nouveaux ouvrages environ apparaissent sur les rayons. Si vous désirez un livre en particulier, les bibliothécaires se font un plaisir de vous le procurer dans la mesure où il est répertorié. Les prix littéraires, les best sellers sont disponibles même s'il faut parfois un peu de patience pour les obtenir. Un espace important est réservé aux ouvrages hors roman sur le sport, les sciences, l'information, la vie dans nos régions par exemple. Que dire d'autre sur le Médiabus ? Que c'est un lieu convivial où vous rencontrez des amis, des voisins, des inconnus que vous apprenez à connaître, des gens de tout âge, des figures du quartier et même des écrivains locaux tel Roger Chabaud, auteur d'un si petit village sorte de chronique rurale, très documentée, au style savoureux.

Le Médiabus est un espace où l'on va chercher un livre bien précis ou quelque chose à lire suivant l'humeur du jour. On demande conseil à Jacques, Abel ou Carole ou Michel avec qui depuis de nombreuses années on passe un agréable moment à discuter de bouquins bien sûr mais pas seulement. Tous les sujets sont bons depuis l'actualité dans le monde jusqu'à la vie nîmoise en passant par l'incontournable foot ! car il y a quelques passionnés.

Depuis que le Médiabus a remplacé le Bibliobus, il n'y a plus de rendez-vous manqué, d'après midi d'hiver où l'on grelotte, d'été où l'on suffoque car il est climatisé. Les lecteurs apprécient ce système de prêt de proximité (17 tournées sur la ville). Espérons que les usagers seront toujours plus nombreux et que le budget qui lui est alloué augmentera en conséquence car le rôle du Médiabus va bien au delà du simple service de prêt, il facilite l'accès à l'information, à la culture littéraire et musicale en les mettant gratuitement à la portée de tous dans les quartiers et favorise les contacts entre les habitants. Alors que les bibliothèques sont souvent des espaces figés où le silence est de règle, le Médiabus est un lieu de rencontre où l'on peut discuter et échanger des idées. C'est un service public auquel nous sommes très attachés et que nous souhaitons voir se perpétuer longtemps.

Marylène COUDERC



"Sens Interdit" : ça fait discuter

Obtenir le permis de conduire c'est connaître et appliquer en toutes circonstances un certain nombre de règles, le Code de la Route auquel chaque automobiliste doit se conformer. L'expérience quotidienne du non-respect de ce code a de quoi susciter quelques agacements. Notre quartier n'échappe pas à ces désagréments. Exemple : depuis le mois de mai la rue des Résédas a été mise en sens unique (depuis la rue St Vincent jusqu'à l'école primaire de la Gazelle). Elle était jusqu'alors "interdite sauf aux riverains" et ceci dans les deux sens. Des panneaux "Sens Interdit" indiquent donc maintenant qu'il n'y a qu'un sens de circulation autorisé, ce qui n'empêche nullement certains automobilistes peu respec-



teux du code de rouler en sens interdit.

Certes, les riverains ont dû modifier leurs habitudes et certains y ont trouvé une gêne. Notamment dans l'obligation

de sortir sur la route d'Uzès soit par la rue des Oliviers soit par la rue des Rosiers.

Ce que l'on peut surtout regretter dans cette affaire c'est l'absence d'une réelle concertation entre la municipalité et les habitants riverains. Concertation qu'il semble donc urgente pour une meilleure application.

En attendant, le "Sens Interdit" demeure et d'accord ou pas, on doit le respecter. Question de civisme et de sécurité

JEAN CABANE

COMMISSION D'URBANISME DU COMITÉ DE QUARTIER LA GAZELLE / TROIS PONTS & QUARTIERS ADJACENTS

Dès le mois de Mars 1999, certains membres du Conseil d'Administration du Comité de Quartier proposent de créer en son sein une Commission d'Urbanisme.

Quels sont les objectifs de cette commission ?

- Recenser les besoins et les aménagements du Quartier tant au niveau de la voirie, de l'urbanisme mais aussi des équipements ;
- Définir les priorités ;
- Être une force de proposition ou de contre-proposition, en faisant bien comprendre aux élus et techniciens que les habitants du quartier ont leur mot à dire de par leur expérience, leur vécu ...

Composition de la Commission :

Vous pourrez noter que nous nous sommes attachés à respecter les parités tant au niveau des hommes et femmes que des diverses zones du quartier.

D'autre part les personnes ont été sollicitées en fonction de leur appartenance au comité de quartier mais aussi grâce à leur expérience professionnelle dans les métiers et administrations ayant rapport avec le travail de cette Commission.

NOM Prénom	TÉLÉPHONE	ADRESSE
CLEMENT Michel	04.66.26.75.97	Route d'Uzès
COSTE Valérie	04.66.27.23.54	Route d'Uzès
MARX Marie	04.66.26.32.76	Chemin Font Escalière
BOYER Jackie	04.66.27.24.51	Chemin Font Escalière
QUIOT A.Marie	04.66.26.47.78	11 Chemin Maison Maternelle
RINATO Maryse	04.66.27.18.56	585 Chemin 3 Ponts
COUDERC Freddy	04.66.26.89.94	152 Route d'Uzès
SANCHEZ Angel	04.66.26.25.32	1071 Chemin Font Escalière

Veuillez prendre connaissance ci-après du 1^{er} projet que nous avons soumis aux techniciens de l'urbanisme de Nîmes.

PROJET DU " FOUR A CHAUX "

Cette étude de proposition d'urbanisation de la Commission d'Urbanisation du comité de quartier concernant le lieu-dit "le four à chaux" a pour but :

- 1) une intégration maximale dans le tissu habitable déjà existant ;
- 2) la prise en compte des besoins associatifs du quartier, profitant de cet aménagement pour mettre en place de solides structures de vie associative en créant ainsi un véritable pôle d'activités ;
- 3) un véritable respect des règles d'hydraulique et de circulation routière ;
- 4) une protection de la zone garrigue dans laquelle il se situe, tant au niveau du débroussaillage, des normes d'habitation, des aménagements extérieurs; de la voirie, émanant et respectant les données de la Charte des Garrigues ;
- 5) une acceptation des deux comités de quartier (Ventabren et Gazelle);

1) CIRCULATION :

Aménagement des ronds-points : A) Rte d'Uzès/3 ponts ;
B) Calvas.

A) Ce rond-point devrait :

- être équipé de feux rouge permettant la circulation alternée entre la rte d'Uzès et le chemin, des 3 ponts, favorisant de plus le ralentissement de la circulation sur la route d'Uzès (rappel des blessés graves ou morts chaque week end) ;
- pour une meilleure visibilité, le droit d'alignement devrait être appliqué dès le début du chemin, des 3 ponts à droite en montant sur le terrain qui est en vente actuellement ;
- autre signalisation indispensable à instaurer sur le chemin, des 3 ponts, une priorité pour les véhicules montants au droit de l'impasse des Coquelicots et au bas de ce chemin.

B) Ce rond-point de Calvas est prioritaire :

- en ce qui concerne la vitesse sur la route d'Uzès (entrée de ville) ;
- il devrait être apte à recevoir :
 - le nouveau tracé ou arrêt des bus de ville (ex arrêt Calvas),
 - ainsi que l'accès aux chemins de : - Combe Sourde,
- Ventabren,
- Ancienne rte d'Uzès,
- Mas de Roulan,
- ainsi que l'accès à la future déchetterie.

Circulation supplémentaire induite par les futures habitations :

Pour une égalité entre quartiers, tous les accès ne doivent pas aboutir sur la route d'Uzès ;

- ouverture sur les impasses des Amandiers et d'Andorre :
 - **Amandiers** : impasse praticable sans gros travaux, très court surcroît, il permettrait une évacuation directe par le chemin de Ventabren, sans trop de difficultés : évacuation d'urgence SAMU, incendie etc...
Parking à prévoir pour accès au "MAZET" (voir ci-après).
 - **Andorre** : idem ci-dessus, sauf qu'il faudrait acquérir la parcelle 455 pour un meilleur passage.
- rue du Chalet : à élargir pour permettre la circulation dans les deux sens.

Aménagements spécifiques à implanter sur la route d'Uzès :

- 1) ralentisseurs "type galets" ou "bandes rugueuses" entre le garage "Dumas" et le chemin, Combe de la Lune ;
- 2) sens unique dans la rue de la Renaissance dans le sens Sophoras - route d'Uzès pour éviter les freinages intempestifs suite à ceux qui veulent emprunter cette rue à partir de la route d'Uzès ;
- 3) agrandir le virage au droit du "four à chaux" par la démolition de la villa sise au 395 ainsi que le vieux bâtiment du four à chaux qui menace de s'écrouler (déjà signalé à plusieurs reprises) ;
- 4) passages piétons et feux clignotants à la hauteur du chemin, Combe de la Lune et 397 route d'Uzès ;
- 5) agrandir la visibilité de la sortie du chemin Combe de la Lune en arrondissant le mur droit d'accès à la route d'Uzès en descendant ce chemin ;
- 6) reculer le feu rouge de la Gazelle à la hauteur de la rue du Chalet pour une meilleure fluidité de la circulation.

2- ESPACES VERTS :

Lors de cette mise en place, il est indispensable de prévoir des espaces verts afin de :

- A) préserver l'environnement ;
- B) permettre aux anciens et futurs habitants de profiter de ce cadre unique ;
- C) réduire l'impact de ces nouvelles constructions sur les propriétés déjà existantes ;
- D) préserver et valoriser un patrimoine historique et culturel "garriguo".

A) Préserver l'environnement:

- afin de diminuer l'inertie thermique (dite Albedo en terme météo) de la ville et de ses environs de pierre, car il faut se rappeler que les sols calcaires sont des sols chauds ayant un échauffement superficiel important, il faut :
 - sauvegarder et mettre en valeur les plus beaux sujets de la végétation existante,
 - pour le reboisement, privilégier les plantations d'arbres à feuilles caduques tels que : micocouliers, chênes blancs, acacias, frênes, fayards, qui par leur rapide adaptation, leur résistance au feu et leur production d'humus sont les meilleurs garants pour une bonne retenue des eaux de pluie.

3 C) Créer une bande de 4 à 5 mètres entre les propriétés existantes tout au long du Cadereau et jusqu'au Mazet*

- pour en faire un parcours de santé, utile tant pour les habitants du Quartier que pour les écoliers; et qui aurait pour avantages :
 - la rétention des eaux de ruissellement;
 - d'être un tampon entre les nouvelles constructions et les riverains du Cadereau.

D) Préservation du patrimoine historique et culturel

- dans tout nouveau projet d'urbanisation on s'attache à son originalité. Ici, tout s'y prête, un vieux mazet qui ne demande qu'à revivre, tellement il est chargé d'histoire et de charme. L'ignorer, serait un crime !...
- Rénovation, mise en valeur, parking et accès au parcours de santé ainsi qu'à l'impasse des Amandiers, pour le bien-être des habitants des deux quartiers et l'éducation des écoliers.

E) Gestion des eaux de pluie :

- La priorité sera donnée à la rétention afin de limiter le risque pluvial en aval et le ravinement des sols.
- Des citernes et des aménagements en terrasses devront être imposés afin de limiter ces risques.
- Étude hydro-pluviale sur les habitations supplémentaires et sur le rééquilibrage des buses du croisement Sophoras/Renaissance;
- RESPECT DE LA LOI SUR L'EAU.

CONSULTATION

Afin d'aider, de soutenir et d'étayer ou d'infirmer les propositions faites par les membres de la Commission d'Urbanisme, nous vous demandons de nous faire part de vos suggestions.

Nous vous rappelons que conformément à l'éthique que se sont imposée les membres de cette Commission, toutes idées mettant en avant des intérêts personnels ou politiques (quels qu'ils soient) ne seront pas retenues. Seules des suggestions préservant l'intérêt général du Quartier seront étudiées.

Nous vous proposons donc de nous retourner ce questionnaire à l'adresse de votre plus proche membre de la Commission d'Urbanisme ou bien chez nos commerçants du Quartier qui ont bien voulu participer à cette consultation.

	POUR	PAS TOUT A FAIT POUR (1)	CONTRE (1)
Êtes-vous d'accord avec ce projet dans son ensemble?			
Au niveau de la CIRCULATION ?			
Au niveau des ESPACES VERTS ?			
Au niveau de la création DU MAZET ?			
Au niveau de la gestion des EAUX DE PLUIE ?			
Au niveau des CONSTRUCTIONS ?			
Au niveau de la MAISON DE QUARTIER ?			

(1) DÉVELOPPEZ CI-APRÈS VOS IDÉES:

3 - CONSTRUCTIONS:

■ Villas:

- Règles de construction strictes respectant intégralement les directives de la Charte des Garrigues pour ce qui concerne entre autre :
 - le zonage,
 - les raccordements à l'égout,
 - les raccordements d'électricité ou de téléphone en mode souterrain ,
 - la discrétion architecturale au niveau du style qui doit être traditionnel, les tuiles vieilles, les matériaux et les enduits locaux, les clôtures en pierres sèches, etc...
 - l'adaptation au relief et au site ,
 - récupération des eaux,
 - etc...

4 - BESOINS ASSOCIATIFS :

Cet aménagement du "Four à Chaux" doit être mis à profit afin de satisfaire les besoins des habitants du Quartier.

- Achat, rénovation, mise en valeur de la bâtisse principale du Four à Chaux qui est encore en bon état.
- Aménagement en Salle Communale pour:
 - crèche - halte garderie,
 - Associations : théâtre, musique, gym, 3^{ème} âge, clubs sportifs, etc...
 - Réunions, Assemblées Générales des comités de quartier, (Ventabren/Gazelle) etc...
- Capacité de la grande salle : environ 100 personnes; plusieurs salles peuvent être créées.
- Ces salles devront être modulables afin d'être pluridisciplinaires.
- Parking en face et indépendant pour la tranquillité de chacun.

AU FAIT' ACCEPTERIEZ-VOUS DES IMMEUBLES A CARACTÈRE SOCIAL DANS CETTE ZONE ?

Facultatif

Votre Nom / prénom :

Votre adresse :

Votre téléphone :

Quelques nouvelles du quartier

- Le comité a demandé le nettoyage du Cadereau des Trois Ponts aux Sophoras, envahis par les herbes. La partie garage Dumas doit être remodelée entièrement dès que les bassins de retenue en amont seront terminés. Les services techniques de la mairie nous l'ont assuré
- L'aménagement du carrefour route d'Uzès/Trois Ponts aurait du être réalisé en avril. Hélas, à notre demande réitérée, Wladimir GUIU nous a signifié que c'était reporté à la fin de l'année. Rappelons qu'il y a eu le 7 mai à 2 heures du matin un très grave accident à hauteur de la menuiserie Lieu. Nous insistons pour que ces travaux soient réalisés dans les plus brefs délais.
- Idem au carrefour route d'Uzès, ancienne route d'Uzès. Le 18 mai, un motard a été très grièvement blessé. Quand verra-t-on cet aménagement ?
- Il se murmure que Joseph ALCON souhaite implanter une déchetterie à Calvas sur le terrain Chalier. Le comité de quartier, toujours réticent sur l'intérêt des bassins de retenue reste mobilisé et suit régulièrement l'avancée des travaux.
- On nous a signalé de nombreux vols dans le quartier du côté du chemin de la maison Maternelle où trois maisons ont été visitées et mises sans dessus dessous. Nous avons demandé au Commissariat central de renforcer les patrouilles de surveillance.
- Nous avons appris avec tristesse la disparition de Roger Giran, figure très particulièrement sympathique du quartier, apprécié par tous pour sa gentillesse et son dévouement. Il faut savoir qu'à la libération en 1945, il fut un des fondateurs du comité de solidarité des quartiers de la route d'Uzès et de Ventabren dont notre comité est issu. Monsieur Giran a assuré la vice présidence, plusieurs années, le Président étant Roger Couderc. La vocation de ce comité était multiple : animation des fêtes de quartier, organisation de séjours de vacances pour les enfants, propositions sur l'urbanisme (déjà !). On doit à ce comité, la plaque commémorative posée sous le pont des pendus, l'implantation des maisons de la rue de la Renaissance dont les membres ont choisi le nom. Ils ont apporté leur aide pour la reconstruction des habitations détruites et ont encouragé le redémarrage des petits commerces dans le quartier.
- En rendant hommage à Monsieur Giran, nous saluons tous ceux qui ont participé à cette "renaissance" de notre quartier.
- Monsieur Emile Giran a reçu la médaille d'or de la jeunesse et des sports. Il a présidé pendant de longues années l'US-AM (Union Sportive des Anciens du Mont Duplan), le handball club nîmois dont il est à ce jour président d'honneur.
- Le 10 juin devant la boulangerie "L'ami pain", un jeune garçon du quartier a été renversé par une voiture. Il a été blessé au pied et au visage. Un courrier est adressé à Monsieur GUIU, responsable de la voirie.

Freddy COUDERC

Soyez des maîtres qui assurent

La possession d'un ou plusieurs animaux familiers est une passion qui implique des devoirs concernant le bien-être de nos amies les bêtes, sans négliger la quiétude et la sécurité du voisinage. Vous venez de craquer pour une petite boule de poils et de grands yeux tendres, c'est bien, désormais, vous êtes responsable de ce petit être mais aussi du bien-être et des dégâts qu'il occasionne ainsi que des troubles de jouissance pour les habitations voisines. ~~Sans oublier les vaccinations obligatoires tant pour la santé de l'animal que pour celle des personnes (appel des cas de rage l'été dernier dans le Gard),~~ ainsi que le collier avec sa plaque d'identification.

Vos responsabilités : en cas de préjudice causé à une tierce personne ou à des biens matériels, vous devrez les réparer... "Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas subir" !!!

Pour éviter d'infliger à vos voisins des nuisances sonores, dressez ou faites dresser votre chien afin qu'il n'aboie pas inconsidérément. ~~ou bien enfermez-le chez vous lorsque vous êtes absent.~~ *Il existe esp ds coller avec*

nécessairement
A nous d'agir sur notre comportement (et celui de nos bêtes) pour améliorer notre qualité de vie et vivre en bon voisinage.

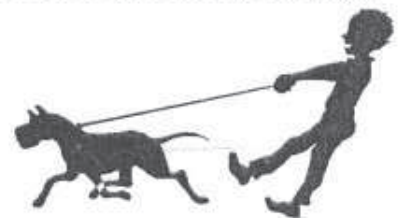
Le Décret du 5 mai 1988 sur les bruits de voisinage (chien qui aboie intempestivement) et les arrêtés préfectoraux et municipaux peuvent vous aider à retrouver le calme. Cette réglementation s'applique 24h/24. Mais avant d'engager une action, n'oubliez pas qu'il suffit d'entamer le dialogue, de modérer son langage, pour arranger les choses.

LA LOI QUI CHANGE TOUT...

Les 30 articles de la loi du 6/01/99, relative aux animaux dangereux et errants ont sérieusement modifié les articles du Code Rural y compris en ce qui concerne les animaux domestiques et de compagnie (art.211). Elle donne une interprétation plus grande en matière d'animal errant (chiens, chats) susceptible de présenter un danger pour les personnes ou les autres animaux domestiques.

Si ces animaux divaguent, les voisins (propriétaires, locataires, fermiers, etc... art. 6 de la loi, art. 213 du code rural) pourront saisir ou faire saisir par un agent de la force publique, les chats ou chiens venant sans autorisation dans leur jardin ou propriété. L'animal sera conduit en fourrière aux frais du propriétaire et sera considéré comme abandonné au bout de huit jours.. Ces dispositions laissent augurer bien des soucis pour ces propriétaires d'animaux au tempérament fugueur.

C'est pourquoi l'éducation de votre animal est primordiale...



Angel SANCHEZ

Nettoyage de printemps



Il n'y a pas d'âge pour les braves !!!



Et après l'effort, le réconfort !!!

Tout le monde avait bien mérité de partager un apéritif offert par la municipalité à l'ombre des mûriers. Et tout particulièrement le jeune "éco-citoyen" Philippe dont l'âge est inversement proportionnel à la masse des déchets récoltés.

Une vingtaine d'habitants du quartier ont participé le 21 mars à l'opération de nettoyage de la garrigue initiée par le comité de quartier dans le cadre du "ramassage de printemps" qui a lieu chaque année le premier dimanche de printemps.

Avec beaucoup d'entrain, deux équipes se sont réparties autour de l'arrêt de bus de Calvas et au chemin de la Calmette. Un groupe de pensionnaires du foyer "Mas d'Alesti" avec un animateur ont mis leur véhicule à contribution pour le transport des détritres de toutes sortes (pneus, matelas, ferrailles, gravas, bidons...) jusqu'aux bennes installées au terminus de Calvas.

Tous au nettoyage de printemps !!!

1789 - 1999

Existe-t-il encore des privilèges dans notre quartier ?

Oui.

La révolution de 1789 et ses avancées morales se sont-elles arrêtées en bas de la route d'Uzès ?

Oui.

Pour preuve, notre aimable buraliste de la Gazelle oblige un voisin du quartier à lui apporter tous les matins son café sur son lieu de travail, un peu plus tard des croissants chauds accompagnés d'un deuxième café sous la menace de se faire les muscles sur la galère du roi. Cette situation a été constatée par un huissier.

En réalité, tous cela se passe dans la bonne humeur en ce lieu où les habitués refont le monde avec enthousiasme chaque matin.

Club Amitié de la Gazelle "

Siège : 6 rue des Loisirs - 30000 Nîmes

Communiqué

La Présidente du club "Amitié de la gazelle" dont les locaux se trouvent au 6 rue des loisirs à NÎMES, invite les retraités et les personnes intéressées du quartier, à venir se joindre aux membres déjà inscrits pour profiter de toutes les activités proposées au sein du club, et ce, dans la meilleure des ambiances et en toute amitié.

Réouverture prévue

Jeudi 16 septembre prochain à 14 h.30

Le cancanaire